



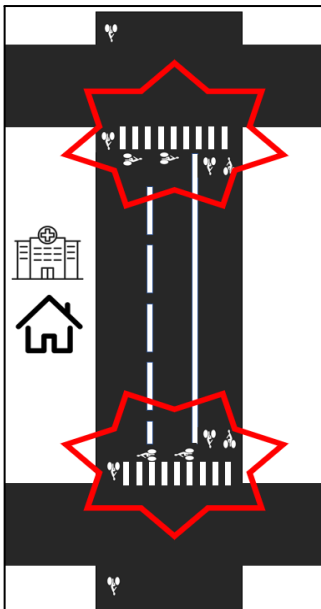
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Axes cyclables magistraux : oui aux pistes mono-directionnelles, oui à la sécurité

Les élu.e.s doivent départager, lors du conseil métropolitain des 28 et 29 Juin, deux options pour offrir à leurs citoyen.ne.s un nouvel axe cyclable magistral sur le boulevard de Dalby. Place au Vélo les appelle à entendre les retours d'expérience et à faire le choix de la sécurité et du confort : le choix des monodirectionnelles !

Si nous saluons l'avancée d'un aménagement sur le boulevard Dalby et la route de Sainte Luce, que les cyclistes réclament depuis longtemps face à de graves problèmes de sécurité, nous attirons l'attention sur la nécessité d'un aménagement qualitatif.

Le choix de la sécurité et du confort, c'est le choix de l'option avec deux pistes "monodirectionnelles" de plus de deux mètres de large, une pour chaque sens de circulation cyclable. Si ces monodirectionnelles sont bien conçues (plateaux traversant, régime de priorité favorable, ...) elles sont préférables à une piste "bidirectionnelle" regroupant les deux sens de circulation). En effet, malgré leur caractère symbolique fort et visible, les bidirectionnelles sont peu performantes et nuisent à la sécurité, au confort et donc, par conséquent, au succès de l'aménagement cyclable.



La mise en place d'une bidirectionnelle sur une section courante de quelques centaines de mètres ou moins n'est pas satisfaisante : c'est au contraire la création de deux nouveaux points de tension (à chaque extrémité de l'aménagement les usagers motorisés et cyclistes sont mis en difficulté et en danger) et c'est s'assurer de la mauvaise desserte de l'ensemble des adresses situées du mauvais côté de la section considérée.

Ci-contre à gauche, schéma de principe d'une piste bidirectionnelle

A droite, exemple de bidirectionnelle...

- ... appréciée sur la section courante (les points verts marquent les zones considérées comme améliorées par les 6000 répondant.e.s au Baromètre)

- ... mais qui pose problème à ses extrémités (entrée/sortie marquées par les points rouges, qui ont été placés par les répondant.e.s pour désigner un endroit à améliorer en priorité.)

(Source : Baromètre des villes cyclables 2021, Pont Willy Brandt.

Place au Vélo Nantes salue l'avancée à venir que constitue la réalisation d'un réseau cyclable "magistral". A terme, ce projet permettra d'offrir à toutes et tous la possibilité de se déplacer à vélo, y compris sur des distances courtes ou moyennes.

Le projet de réseau cyclable avec des axes "magistraux" s'appuie sur un cahier des charges ambitieux qui doit faciliter le partage de l'espace public et le confort de déplacement pour toutes et tous : que l'on soit enfant ou plus âgé, expérimenté ou pas, en vélo familial (cargo, tricycle...), habitant la périphérie ou le centre de la métropole... Personne n'est oublié grâce à des pistes bien conçues !

En faisant ce choix de pistes bien conçues, la métropole accroîtra la liberté de chacun.e qui pourra choisir le vélo en toute sérénité, en leur garantissant des axes directs, agréables, bien balisés, séparés de la circulation motorisée et minimisant les "conflits d'usage" avec les automobiles ou les piétons.

Le vélo c'est le mode de déplacement le plus économique, bon pour la santé, meilleur pour le commerce de proximité et pour la vie de quartier, générant des coûts réduits d'entretien de voirie, de gestion de la circulation, de création de parkings ... Sans compter bien sûr les innombrables avantages environnementaux, de pollution, de bruit, d'émissions de CO2, etc. **En bref : nous avons tout intérêt, collectivement et individuellement, à rendre le choix du vélo le plus attrayant possible !**